

Rapport P-443 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-443 du 8 juin 2021: «Pour un espace de pratique du judo dans le quartier des Eaux-Vives».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 8 mars 2022, dans le rapport P-443 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-443 au Conseil administratif le 8 mars 2022.